



Les personnels des ALIP de SAINT-QUENTIN et SOISSONS, syndiqués et non syndiqués, s'inscrivent dans la poursuite du mouvement actuel. Réunis en Assemblée générale les 13 et 14 janvier 2020, les agents dénoncent à nouveau la réforme du régime des retraites, les nouvelles règles relatives à la mobilité des agents et souhaitent clamer leur attachement aux règles de la fonction publique et aux droits qui en découlent. Les modalités suivantes ont été votées:

- Port d'un brassard noir le 16 janvier 2020
- Boycott de toutes les réunions institutionnelles (réunions de service, réunions partenariales, CPI...)
- Boycott de toutes les actions collectives à venir (PPR, PARCOURS, RESPIRE, actions CIDFF)
- courriers d'information envoyé aux 5 députés de l'Aisne
- courrier envoyé au préfet de l'Aisne
- interpellation des médias locaux

Des AG seront tenus jusqu'au 21 janvier 2020, jour de CTM.

Le SNEPAP-FSU et la CGT appellent l'ensemble des agents du départements à rejoindre la mobilisation en cours.

Nous continuerons de nous battre pour la préservation des grands principes fondateurs de la Fonction Publique !

A SAINT-QUENTIN, le 14/01/2020